



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE BELLECHASSE



Municipalité de  
**Saint-Gervais**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS  
150, RUE PRINCIPALE  
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC) G0R 3C0

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE **27 SEPTEMBRE 2022** À 21h45 AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 150, RUE PRINCIPALE:

---

### **SONT PRÉSENTS**

M. Éric Asselin  
M. Vincent Bilodeau  
Mme Roxanne Boudreault-Guimond

M. Marc Martineau  
Mme Rosanne Pomerleau  
M. Nicolas Turcotte

Tous formants quorum sous la présidence de M. Gilles Nadeau, maire.

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Johanne Simms.

---

### **AVIS DE CONVOCATION**

**ATTENDU** les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (CMQ)

**ATTENDU QUE** la directrice générale et greffière-trésorière, déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 23 septembre 2022 par courriel, incluant les membres absents, le cas échéant, conformément ; à l'article 156 du code municipal;

**ATTENDU** l'article 153 du CMQ qui énonce que l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal.

Il est ainsi déclaré que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l'ordre du jour.

---

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

### 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION**

### 3. **DOSSIER(S) – ADMINISTRATION**

3.1 Autorisation pour le programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU)

### 4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### 5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

### 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Par Gilles Nadeau, maire

### 2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**220927 IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Turcotte**

**APPUYÉ PAR Mme Roxanne Boudreault-Guimond**

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité

### 3. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION**

#### 3.1 AUTORISATION POUR LE PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PERIMETRES URBAINS (TAPU)

**ATTENDU QUE** le programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à accroître la part modale des déplacements actifs en milieu urbain et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux déplacements des personnes;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Gervais a pris connaissance des modalités d'application du programme TAPU et s'engage à les respecter;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Gervais doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

**ATTENDU QUE** le projet mentionné précédemment, déposé dans le cadre de ce programme, est estimé à 254 002,02 \$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée au ministère des Transports est de 127 001,01 \$;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Gervais doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande.

**220928 IL EST PROPOSÉ PAR Mme Roxanne Boudreault-Guimond**



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

**APPUYÉE PAR M. Éric Asselin**

**ET RÉSOLU QUE** le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la directrice générale est dûment autorisée ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

---

### **CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Je, soussignée, Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Gervais, ce 27 septembre 2022

Johanne Simms  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### **5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**220929 IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau**

**APPUYÉ PAR M. Nicolas Turcotte**

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit levée à 21h49.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):

Gilles Nadeau  
Maire

Johanne Simms  
Directrice générale et greffière-trésorière



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution  
ou annotation

